**L’ATELIER DE TOUS LES POSSIBLES**

Au local de **CREATION 2 OUF**

91, rue de la grande levée à Saint Laurent de La Prée

(Entre la salle polyvalente et l’aire de jeux)

***Animé par Anne et Nicole sculpteures plasticiennes***

**Pour les ENFANTS CM1 / CM2**

Quand : Les mercredis de 9h45 à 12h (Calendrier des dates au verso)

Réalisation : Tout ce qu’ils imaginent en VOLUME dans les 3 éléments : l’Air, l’Eau et la Terre.

Matériaux utilisés : Terre, pâte à papier, grillage, matières recyclées.

Déroulement de la séance : Durant 1h et demi nous invitons les enfants à laisser libre cours à leur imagination autour d’un thème défini en début de séance. La dernière ½ heure sera consacrée à l’élaboration d’un projet qui réunit l’ensemble des œuvres individuelles. Ainsi, en fin d’année, nous dévoilerons au public les travaux des artistes en herbe !

Tarif : 20 euros la séance (matériel compris)

**Pour les ADULTES (novices ou expérimentés)**

Quand : Les mercredis de 14h à 17h

Réalisation : Créer en 3D l’œuvre de vos envies selon votre propre initiative ou guidée par quelques travaux dirigés… à votre rythme.

Matériaux utilisés : Terre, grillage, mousse, pâte à papier, résine acrylique, matières recyclées.

Déroulement de la séance : Durant 2 h, nous vous accompagnons à tour de rôle, chacune avec notre sensibilité et notre expérience complémentaires dans la réalisation de votre sculpture. La dernière heure sera consacrée à un projet commun, toujours en 3D, réunissant tous les participants.

Tarif : 30 euros la séance (matériel compris)

Verso : Calendrier et contacts

**CALENDRIER DES MERCREDIS D’OCTOBRE 2022 A MARS 2023**

Octobre 2022 : 12 et 19

Novembre 2022 : 9, 16, 23 et 30

Décembre 2022 : 7 et 14

Janvier 2023 : 4, 11, 18 et 25

Février 2023 : 1er et 22

Mars 2023 : 1er, 8, 15, 22 et 29.

**CONTACTS**:

Anne CUTZACH **06 76 67 30 40**  Nicole PORTE **06 12 29 55 33**

annecutzach@wanadoo.fr nicole.porte@sfr.fr

**Paiement :**

Le règlement s’effectuera en 6 chèques (1 pour chaque mois – d’octobre à mars). Le chèque correspondant au mois en cours sera prélevé en début de mois.